

SM le Roi remet à Tétouan les certificats aux lauréats du programme de formation des imams, mourchidines et mourchidates

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 12-02-2010 20:12:28

SM le Roi Mohammed VI, Amir Al Mouminine, a procédé, après la prière du vendredi à la mosquée Badr à Tétouan, à la remise des certificats aux lauréats de la cinquième promotion du programme de formation des Imams, des mourchidines et des mourchidates au titre de l'année 2009.

A cette occasion, le Souverain a remis des récompenses aux imams Mohamed Laaroussi et Youssef Laarabi ainsi qu'aux mourchidates Houria Salhi et Zineb El-Garmat.

Jusqu'à présent, 730 imams et 257 mourchidates ont bénéficié des programmes de formation initiés par le ministère des Habous et des Affaires islamiques.

Les imams mourchidines ont pour mission d'assurer l'encadrement des imams des mosquées relevant de leur zone de compétence qui s'étend sur deux communes, de donner des cours et des conférences dans ces mosquées et de superviser les centres de qualification des imams conformément aux dispositions de "Mithaq Al-Oulamae (Pacte des ouléma).

Quant aux mourchidates, elles sont chargées de l'orientation et de la sensibilisation des femmes et des enfants au sein, notamment, des mosquées, des établissements scolaires et pénitentiaires et des associations caritatives.

Les cours dispensés par les mourchidates ont connu une affluence appréciable de la part des catégories ciblées.

Ce programme de formation est destiné aux candidats à la mission de l'imamat, ceux ayant appris la totalité du Saint Coran, pour les imams, et la moitié pour les mourchidates. Les candidats doivent être titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent.

Les lauréats du programme de formation sont recrutés par un contrat de travail avec l'Etat.

MAP